

INFORMATION
ÉVÉNEMENT

10 septembre 2020

Les Trophées de l'Environnement AUTOECO sont confirmés et donnent rendez-vous le 10 septembre 2020 à toute la filière du secteur automobile pour une édition particulièrement résiliente et éco-citoyenne !

Nouveau lieu, nouveaux prix pour une édition dédiée aux actions éco-citoyennes de toute une filière



Comme annoncé au mois de mai dernier alors que l'activité du secteur automobile reprenait en douceur après un confinement forcé et douloureux au niveau économique pour le secteur automobile, **AUTOECO confirme le maintien de l'édition 2020 des Trophées de l'Environnement.**

Malgré une crise sans précédent, les Trophées de l'Environnement auront donc bien lieu et récompenseront encore cette année les acteurs les plus vertueux du secteur automobile (réparateurs, marques et groupes automobiles) qui se sont démarqués par leur engagement environnemental et leur gestion exemplaire du recyclage des déchets automobiles.

Cette édition s'annonce bien entendu différente des années précédentes et aura une dimension un peu plus large en raison du contexte actuel. En effet, comme nous vous l'annoncions, outre les prix habituellement décernés (cf. liste ci-dessous), les Trophées 2020 mettront en avant les multiples actions citoyennes et efforts réalisés par les acteurs de la filière automobile durant cette période complexe.

Alors que les dossiers de candidatures continuent d'affluer et que les nouveaux prix sont attendus avec impatience, AUTOECO donne rendez-vous à tous les professionnels du secteur le 10 septembre 2020 à l'occasion d'une soirée événement qui se déroulera cette année dans un lieu différent totalement adapté à la situation actuelle et où règne technologie et modernité : le KLUSTER BUSINESS CENTER (Paris 12ème) / Gare de Lyon.

Toujours en partenariat avec le magazine AUTO INFOS, et fort du soutien sans faille des institutions comme le CNPA (Conseil National des Professionnels de l'Automobile), l'ADEME, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la MAIF, ainsi que les marques automobiles et les partenaires-collecteurs d'AUTOECO, les Trophées de l'Environnement 2020 décerneront cette année les prix suivants :

Les actions éco-citoyennes à l'honneur :

chaque prix décerné aura un lien étroit entre la traçabilité des déchets et les actions éco-citoyennes menées pendant la période du Covid-19.

- 6 prix Thématiques
- 1 prix Groupe Automobile
- 1 prix Après-vente multi-marques
- 1 prix Prévention
- 1 prix Marque Automobile
- 1 prix Coup de cœur

Tout comme pour les éditions précédentes, seuls les réparateurs et professionnels de l'après-vente automobile répondant a minima aux critères des labels AUTOECOCLEAN Silver, Gold et Platine, décernés par AUTOECO à ses adhérents, peuvent participer.

Pour cela, il leur suffit de remplir un questionnaire déjà disponible et qui apparait de manière automatique sur leurs pages personnelles du site www.autoeco.com (première plate-forme informatique de traçabilité du recyclage automobile français). La participation est gratuite et le questionnaire complété fait ainsi acte de candidature.

Monsieur Olivier FORT, Président et fondateur d'AUTOECO, précise :

"Depuis le début de la crise sanitaire nous avons réfléchi à maintenir notre événement. En constatant les actions éco-citoyennes remarquables de la filière, nous avons souhaité, à notre tour, les mettre en lumière reflétant ainsi cette dynamique si particulière. Associé au soutien exprimé d'un grand nombre de nos partenaires, l'édition 2020 des Trophées de l'Environnement sous cette nouvelle orientation aura donc bien lieu !

Aussi, souhaitons-nous associer l'ensemble des acteurs de la filière automobile à ce nouvel élan pour porter avec envie et énergie une nouvelle édition de ces Trophées le 10 septembre prochain.

AUTOECO mettra bien entendu en application des mesures strictes de protection et d'accueil pour l'ensemble des participants à la soirée en accord avec les recommandations gouvernementales. Le protocole d'accueil est d'ailleurs déjà élaboré".

Trophées de l'Environnement AUTOECO 2020



- . **Date :** 10 septembre 2020
- . **Lieu :** Kluster Business Center
5-9 rue Van Gogh
75012 Paris
- . **Inscriptions :** www.autoeco.com
autoeco@autoeco.com
03.44.86.18.58



Développeur et concepteur de solution de traçabilité du recyclage automobile

QUI, QUOI, COMMENT ?

Forte de 20 ans d'expérience dans l'intégration de données environnementales, la plateforme informatique de traçabilité www.autoeco.com permet de suivre l'engagement de l'ensemble d'un réseau quant à la collecte et au recyclage de ses déchets. Une vingtaine de réseaux automobiles sont déjà adhérents de cet outil, dont Citroën, Renault, Speedy, Volkswagen... avec plus de 150 collecteurs partenaires.

Indépendant, ce système de traçabilité permet en outre à Autoeco d'être partenaire privilégié du CNPA dans sa mission d'Observatoire National des Déchets de l'Automobile.

> Un service en ligne complet pour les réparateurs.

Outre l'assurance du respect réglementaire, la remontée et le traitement de ces données permettent aux adhérents d'obtenir des résultats chiffrés et de communiquer sur leur politique environnementale : centralisation de leurs informations de collectes, aide à la tenue du registre de traçabilité (respect des obligations légales), suivi de l'évolution des collectes, optimisation des coûts de collectes, benchmarking / émulation, valorisation de l'image vis-à-vis de la clientèle toujours plus attentive à l'Environnement.

> Autoeco en quelques chiffres

- Plus de 43 900 garages avec au moins une remontée de collectes effectuées sur 2 ans (2017-2018)
- Plus de 39 000 garages avec au moins une remontée de collectes effectuées sur 1 an (2018)
- Plus de 500 000 lignes de collectes traitées pour l'année 2018 soit plus de 41.000 lignes par mois.

> Autoeco, au service de ses adhérents et de l'environnement

Autoeco organise trois fois par an des réunions environnementales en présence d'experts afin de créer des échanges sur des sujets d'actualité sur lesquels les actions communes peuvent prévenir et/ou réduire les coûts liés aux nouvelles réglementations et éco-organismes.

D'autre part, Autoeco a récemment mis en place une veille réglementaire à destination de ses adhérents et de leurs réseaux avec la proposition d'une veille environnementale régulière, simple et pratique afin de garantir une connaissance des textes applicables liés à l'activité et l'assurance d'être en conformité avec ces exigences.

Autoeco aide également, grâce au label Autoecoclean mis en place par ses soins, à inciter les réseaux à un comportement éco-citoyen et à une meilleure gestion des coûts environnementaux.

Enfin, Autoeco organise, chaque année depuis 2013, les Trophées de l'Environnement qui visent à récompenser les meilleurs réparateurs dans différentes catégories.